



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le mardi 1 juin 2021

COMITE SYNDICAL DU 26 MAI 2021 A CHÊNEX

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de délégués votants : 12
Date de convocation : 19 mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six mai à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Chênex, sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L. (Chaumont), VALLENTIEN J. (Chênex), LAPRAZ L. (Chevrier), CHATELAIN C. (Chevrier), MERMIER M.-C. (Clarafond-Arcine), OCTAVE T. (Dingy-en-Vuache), DUPARC J. (Jonzier-Epagny), FOL Y. (Savigny), EXCOFFIER D. (Valleiry), BARANSKI F. (Valleiry), BARBIER C. (Viry), RINALDI S. (Vulbens),
Excusés : CHAUMONTET D. (Chaumont), ROTH J.-L. (Chênex), KOCH V. (Clarafond-Arcine), PERROTIN C. (Dingy-en-Vuache), FUHRMANN P. (Jonzier-Epagny), CESMAT F. (Savigny), MARTINET S. (Vers), LAUREAU P. (Vers), DUPONT L. (Viry), FOL C. (Vulbens),
Invités : BORDON J. (SEPNS), PREVOST C. (LPO74), RIESEN J. (ONF), PATRY S. (SIV).

Madame la Présidente du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) accueille les membres du Comité dans la salle des fêtes de la commune de Chênex.

Le quorum étant atteint, elle expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Bilan des actions réalisées par le SIV,
- Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte-rendu de la séance du 31/03/21,
- BP 2021 : décision modificative n°2,
- Convention de mise à disposition de locaux entre le Syndicat Mixte du Salève et le SIV,
- Questions diverses : Bilan de l'opération « Crapauducs 2021 », Bilan de l'inventaire Grand Capricorne, Organisation des comités de pilotage ENS et Natura 2000, Plantation ONF à Clarafond-Arcine, Sortie de l'ouvrage « Vivre à Chaumont au Moyen Âge », etc.

BILAN DES ACTIONS REALISEES PAR LE SIV :

Madame la Présidente invite Stéphane Patry à présenter les actions réalisées par le SIV depuis le 31 mars 2021 :

- **Du 6 au 16 avril – Pays du Vuache** : Visite de l'ensemble du réseau de sentiers de randonnée :
 - o Vérification du balisage, Bûcheronnage des branches et des arbres tombés en travers des chemins, Curage des renvois d'eau, etc.,

- Le Mont - Chaumont : Fabrication (en interne) et mise en place de trois nouveaux portails en bois auto-fermants,
 - Pâturages du Vuache : Elagage du chemin en provenance de Chaumont, installation d'une table de pique-nique (en plastique recyclé) au nord du site et renforcement du balisage (pistes forestières nouvellement créées) le long du GR « Balcon du Léman ».
- **19 avril – Chaumont** : Confirmation par Luc Mery de la présence de la Laineuse du prunelier (espèce d'intérêt communautaire) au sein du périmètre Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache ». Stéphane Patry explique que c'est une espèce à enjeux fort pour le site du Vuache, qui oriente la gestion des milieux qui lui sont potentiellement favorables, en conservant notamment des zones embroussaillées (gestion en mosaïque), riches en pruneliers.
 - **21 avril – Clarafond-Arcine** : En raison de la crise sanitaire (confinement), l'animation nature « *Hôtel à insectes en construction !* » programmée dans le verger communal, a été annulée. La possibilité d'un report à l'automne est envisagée (sous réserve de la disponibilité de Luc Mery, animateur).
 - **22 avril – Massif du Vuache** : Renouvellement de tous les panneaux d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB), à l'aide de stickers autocollants.
 - **26 avril - Musièges** : En présence du nouveau propriétaire, visite des prairies sèches du Clos Digny, gérées par le SIV et incluses dans le périmètre Natura 2000 du « Massif du Mont Vuache ». Un bref bilan floristique a mis en évidence que la pression de pâturage par les chevaux (deux juments) était beaucoup trop importante et qu'elle mettait en péril les qualités biologiques du site. Aussi, une discussion est engagée avec les propriétaires pour faire pâturer les chevaux sur un autre secteur et permettre ainsi à la végétation du Clos Digny de se reposer une à deux années. La mise en place d'une zone de mise en défens au sud-est du site est donc pour le moment différée.
 - **6 et 25 mai – Viry** : Visites des espaces naturels de la commune pour la mise en place de panneaux « Aux Arbres Citoyens ! » dans le cadre du programme de science participative « Phénoclim » du CREA Mont-Blanc. Deux panneaux seront ainsi installés par le SIV à proximité du nouveau verger communal (situé au sud du Château de Moulinsard), afin de suivre la phénologie de deux grands frênes. Quatre autres panneaux seront installés le long de la « Coulée verte », très fréquentée, un devant un troisième frêne et trois devant des jeunes hêtres.
 - **16 mai – Savigny et Chaumont** : Sortie découverte ENS « *De forêts en pâturages ... sur le Vuache* » animée par Jacques Bordon et Christian Prévost (LPO74). En raison des mauvaises conditions météorologiques, l'animation prévue au départ de la cabane des chasseurs de Savigny s'est finalement déroulée à Chaumont, avec une matinée sur le terrain et un après-midi en salle. Une dizaine de participants.
 - **18 et 20 mai – Minzier et Chênex** : Animations « Corridors Biologiques » (Fiche Action n°19 du Contrat de Territoire Espace Naturel Sensible - CTENS) avec respectivement les enfants de l'école du Triolet (classe de Mme Laurence Bourgeois) et les enfants de l'école de Chênex (classe de Mme Julie Janssoone). Animateur : Luc Mery de l'association Apollon74.
 - **20 mai – Chaumont** : Accueil des étudiants du BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) de Poisy pour une sortie découverte sur les prairies sèches du Vuache, en compagnie de Jacques Bordon, et une présentation des actions du SIV par Stéphane Patry et Yasmine Lachenal.
 - **21 avril - Vers** : En raison du maintien du couvre-feu, l'animation nature « *Les voyageurs de la nuit* » programmée à la Chapelle Notre Dame des Voyageurs a été annulée.
 - **26 mai - Viry** : Relevé des pièges à Syrphes (tentes Malaises) installés au sein du biotope protégé du Crêt de Puits. Renouvellement de tous les panneaux APPB du biotope protégé des Teppes de la Repentance.

Louis Lapraz est désigné secrétaire de séance.

L'assemblée adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 31 mars 2021.

DELIBERATIONS :

BP 2021 – DECISION MODIFICATIVE N°2

Madame la Présidente explique que les charges de personnels vont être amenées à évoluer à compter du 1^{er} juillet 2021. Il convient donc d'alimenter le compte 6218 :

1. Revalorisation de l'indemnité du chargé de missions : Le compte 6228, sur lequel a été inscrit le financement des animations 2021, dont un certain nombre n'a pas pu être réalisé ce printemps, dispose de crédits suffisants pour effectuer un virement de 720 €,
2. Poursuite du projet d'Atlas de la Biodiversité Territoriale (ABT) du Pays du Vuache : Projet d'embauche d'un agent contractuel pendant un an. Dans la perspective d'un soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), il est proposé d'inscrire au BP 2021 une partie de la subvention attendue (18 000 €) et de prévoir la même somme pour supporter les charges de personnel supplémentaires.

En conséquence :

Sur proposition de Madame la Présidente, l'assemblée adopte à l'unanimité les virements de crédits suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES :

6228	Divers	- 720 €
6218	Autre personnel extérieur	+ 18 720 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT / RECETTES :

7471	État	+ 18 000 €
------	------	------------

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LE SYNDICAT MIXTE DU SALEVE ET LE SIV :

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le Syndicat Mixte du Salève (SMS) est propriétaire du nouveau centre technique situé au 58 de la zone artisanale des Grand Prés sur la commune de Présilly. Ces locaux sont également utilisés par le SIV, le personnel technique étant commun.

Elle présente ensuite le projet de convention de mise à disposition de locaux. Cette convention a pour objet de définir les conditions de la mise à disposition de locaux et d'espaces extérieurs par le SMS au SIV, ainsi que les droits et obligations des parties en relation avec cette mise à disposition.

Après débat, et avant de se prononcer, l'assemblée souhaiterait avoir des compléments d'information sur le plan de financement de ce centre technique. Elle demande notamment à connaître :

- Le coût total du projet,
- Le montant des subventions perçues,
- Le montant de l'emprunt contracté par le SMS, sa durée et le coût annuel du remboursement.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Bilan de l'opération « Crapauducs 2021 »** : Luc Mery présente à l'assemblée les résultats des suivis des crapauducs temporaires installés à Valleiry (depuis 2013) et à Viry (depuis 2008).

Si les effectifs sont fluctuants à Viry, avec deux mauvaises années en 2020 et 2021, ils sont catastrophiques à Valleiry, avec une chute spectaculaire pour toutes les espèces (8 au total) : 1405 individus en 2013 contre 15 seulement en 2021 !

Plusieurs explications sont avancées : pollutions des eaux, prédation des œufs et des têtards, changements climatiques, braconnage, etc., mais une étude plus approfondie doit être menée pour comprendre véritablement le ou les origines du problème. La poursuite de l'opération en 2022 à Valleiry est par conséquent incertaine, tout comme la réalisation d'un passage à petite faune permanent (fiche action n°13 du CTENS).

- **Bilan de l'inventaire Grand Capricorne** : Luc Mery présente au comité l'étude qui a été réalisée sur le Grand Capricorne (coléoptère) dans le cadre du Contrat Corridors « Champagne Genevois ». Après avoir inventorié les chênes colonisés autour de Saint-Julien en Genevois, l'étude s'est poursuivie dans le Pays du Vuache sur les communes de Viry, Valleiry, Vulbens, Chevrier et Dingy-en-Vuache (avec l'aide de deux stagiaires). Au total c'est 2132 arbres qui ont été inventoriés, dont 337 colonisés par le Grand Capricorne, soit 16%. Une cartographie a été réalisée sur Google Earth ; Elle est disponible sur demande.

Une sortie « Grand Capricorne » avec les élus est envisagée pour 2022.

Un rappel de la réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage de haie est fait : *La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité (OFB) recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.*

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

- **Organisation des Comités de pilotage ENS et Natura 2000** : Suite à l'annulation du Comité de pilotage (Copil) Natura 2000 / ENS "Vuache Champagne Genevois" programmé le lundi 7 décembre 2020 à Vulbens, il est envisagé d'organiser à nouveau ce Copil (en deux temps), le vendredi 2 juillet 2021 de 15h à 17h30 / Centre ECLA de Vulbens (sous réserve de la disponibilité des autres partenaires).

Voici l'ordre du jour proposé :

- o Accueil des membres des comités de pilotage par les trois chefs de file (SIV, Etat de Genève et Communauté de Communes du Genevois) - Tour de table,
- o Bilan des actions réalisées (ou en cours de réalisation) dans le cadre du CTENS (Asters, SIV, Apollon74, Hepia, CCO Genève, ATMB, Faune Genève),
- o Bilan des actions réalisées dans le cadre du contrat forestier Natura 2000 (ONF). Perspectives pour 2021 : animation et révision du DOCOB (SIV, Asters),
- o Questions diverses.

Puis, dans un deuxième temps, avec uniquement les membres du Copil Natura 2000 : Désignation de la collectivité territoriale chargée de la mise en œuvre des opérations. Election du (ou de la) Président (e) du Copil.

Luc Mery et Jacques Bordon rappellent que seuls les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements peuvent désigner, parmi eux, le Président du Comité de pilotage Natura 2000.

- **Plantation ONF à Clarafond-Arcine** : Jérôme Riesen expose à l'assemblée le projet de plantation (sur 1 hectare) envisagé sur la commune de Clarafond-Arcine (secteur des Grandes Chises), dans le cadre du Plan de relance national (volet forestier). Celui-ci prévoit notamment :
 - o Des travaux préparatoires : broyage des rémanents et mise en andain,
 - o Le choix des plants et leur mise en place. Essences choisies : Chêne sessile (principale, soit 80%) et Erable sycomore (secondaire, soit 20%). Densité de plantation : 1100 plants / ha (soit 880 Chênes sessile et 220 Erables sycomore).
 - o La protection contre le gibier : mise en place de protection individuelle.

- **Sortie de l'ouvrage « Vivre à Chaumont au Moyen Âge »** : Luc Mery présente au comité l'ouvrage « *Vivre à Chaumont au Moyen Âge : Un château genevois et son territoire du début du XIIe au début du XVIe siècle / Matthieu de la Corbière* » coédité par Ké viva Chaumont et La Salévienne. 220 pages, format 16X24, prix 40 €. Pour tout renseignement : kevivachaumont@orange.fr

Avant de conclure, madame la Présidente propose à l'assemblée d'organiser la prochaine réunion du SIV le **mercredi 8 septembre 2021 à 19h00**, sur la commune de **Chevrier** (à confirmer).

Luc Mery rappelle l'organisation du World Clean Up Day le samedi 18 septembre 2021. Les communes de Viry, Savigny et Jonzier-Epagny souhaitent d'ores et déjà être associées à l'évènement.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h45.

La Présidente,
Sylvie Rinaldi

Le Secrétaire de séance,
Louis Lapraz